

Le 08 décembre 2023.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 18 décembre 2023 à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Séance publique**

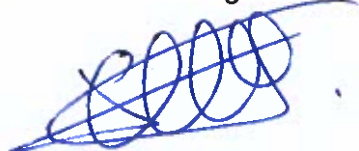
01. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12/10/2023 ;
02. Budget CPAS 2024 – Approbation ;
03. Budget communal 2024 – Approbation ;
04. Marché public - Achat d'une camionnette pour le service technique - Approbation des conditions et du mode de passation ;
05. Finances communales – Taxes et redevances pour l'exercice 2024 - Taxe sur la collecte et le traitement des déchets des immondices – Approbation ;
06. Acquisition d'un bien immobilier – Maison rue du Centre à Hollogne-sur-Geer – Acte de vente - Approbation ;
07. Bâtiments classés – Intervention communale – Approbation ;
08. Personnel communal – Allocation de fin d'année pour l'exercice 2023 – Approbation ;
09. Règlement complémentaire communal relatif à la sécurité routière – Réserve d'une voie publique pour les modes doux – rue de Ligny – Approbation ;
10. Règlement complémentaire communal relatif à la sécurité routière – Création de bandes de stationnement – rue de la Chapelle – Approbation ;
11. Règlement complémentaire communal relatif à la sécurité routière – Création d'une bande de stationnement – rue Joseph Lepage – Approbation ;
12. Sanctions administratives - désignation d'un nouveau fonctionnaire sanctionnateur provincial – Approbation ;
13. Fabrique d'Eglise d'Omal – Budget 2023 – Approbation ;
14. Fabrique d'Eglise d'Hollogne – Budget 2024 – Approbation ;
15. Fabrique d'Eglise de Darion – Budget 2024 – Approbation ;
16. Intercommunale - Mission Régionale Huy-Waremme asbl - Désignation d'un nouveau représentant – Approbation ;
17. Intercommunales - Approbation de l'ordre du jour de l'AG :
  - SPI +
  - ECETIA
  - AIDE
  - RESA
  - ENODIA
  - HOLDING COMMUNAL LIQUIDATION
  - INTRADEL
18. Budget communal 2023 – Modification budgétaire n°2 – réformation – prise d'acte ;

#### **Séance à huis clos**

01. Concessions – Achat d'une plaquette – Approbation ;
02. Personnel enseignant – Ratification de désignations.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,



